

DEPARTEMENT DES VOSGES

Registre des Actes de l'Administration Municipale
de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

VILLE
DE
SAINT-DIE-DES-VOSGES

ARRETE

**POLICE MUNICIPALE – REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION RUE DE
LA MENANTILLE DURANT DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT GAZ**

Le Maire de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, Vice-Président de la Région Grand Est,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1,
L.2212-2, L.2213-1 et L.2213-2,

CONSIDERANT que ces travaux nécessitent des mesures de sécurité provisoires,

ARRETE :

Article 1 : À compter du lundi 9 décembre 2019, et jusqu'à la fin des travaux de
branchement gaz,

**- la circulation sera alternée, réglée par panneaux ou feux, au niveau des
n°25-30 et 34 rue de la Ménantille.**

Article 2 : La signalisation temporaire sera mise en place par l'entreprise. Le chantier
sera protégé par l'entreprise.

Article 3 : La Directrice Générale des Services, le Commandant de Police, le Chef de la
Police Municipale et le Responsable des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui le
concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint-Dié-des-Vosges, le 25 novembre 2019.

Le Maire,



Pour le Maire,
Le Premier Adjoint

Bruno TOUSSAINT
David VALENCE